

MARCHE-AUX-POISSONS

La place du Marché aux poissons



Espace public créé en 1763-1764 et réaménagé dans son état actuel en 1825

Dénominations anciennes

- 17 avril 1383 Cimetière des Cordeliers
- 1763 Platteforme vis-à-vis des Cordeliers
- Terrasse bey den Franciscaner
- Août 1763 Franciskaner Kirch-hoof
- Novembre 1763 Platteforme de la rûe de Morat
- Avril 1764 Stägen bey der terrasse in der Murthen gaßen
- 5 avril 1824 Terrasse des Cordeliers
- 15 avril 1825 Place des Cordeliers
- 6 mai 1825 Marché aux poissons
- 5 septembre 1825 Terrasse vis-à-vis des Cordeliers
- 13 mai 1833 Place de l'ancien cimetière des Cordeliers
- 6 octobre 1903 Banc des poissons
- 3 mai 1904 Ancien marché aux poissons
- 3 mai 1904 Promenade du marché aux poissons

Propriétaires

- 17 avril 1383 Couvent des Cordeliers
- 1746 Ville-Etat de Fribourg
- 1803 Commune de Fribourg

FRIBOURG

URBANISME – PLACES & PROMENADES – NEOCLASSICISME

SBC
I-50
2005/33-40



De la grande époque, avant les barrages, où les saumons jouaient à cache-cache avec les bateaux de pêches à Fribourg, il ne reste que peu de souvenirs au bord de la Sarine. Même les nasses se font rares au menu des pêcheurs de la Basse et il y a bien longtemps qu'on ne vend plus de truites du Gottéron sur le Marché aux poissons. Dans son décor de façades baroques et néoclassiques, ce square arborisé créé en 1763 marque pourtant l'entrée de la ville dans l'ère des «embellissements» urbains

à une époque où l'on rêvait déjà de places, de promenades et de dégagements et d'un grand geste urbanistique qui aurait dû remodeler le centre-ville d'alors. Sur l'esplanade supérieure – l'actuelle place du Rosaire –, quatre marronniers encadrent aujourd'hui une fontaine en calcaire de Soleure taillée en 1839¹, autrefois flanquée de deux petits bassins obliques protégés par des bouteroues. L'esplanade inférieure, le Marché aux poissons proprement dit, est cadrée par un imposant mur de soutènement concave en tuf et en pierre de la Molière, avec niche médiane abritant une fontaine et deux escaliers d'angle monumentaux. Elle s'avance jusqu'à un deuxième mur dont l'inflexion curviligne centrale est coupée par un petit escalier droit. Quatre marronniers jalonnent cet espace. Le pavage qui souligne à la fois les circulations et le tracé du mur de soutènement participe à la qualité de cette séquence urbaine très élégante et malheureusement trop négligée².

Cet aménagement urbain précède de peu la réalisation de l'allée des Grand-Places (1771), de la promenade du Palatinat (1774), de la place des Ormeaux, de l'allée des Places et de la promenade des Neigles (années 1800). Il fut créé sur le cimetière des Cordeliers qui s'était développé sur le verger des frères Jean et Nicolas de Vuippens, acquis le 17 avril 1383 à l'ouest du couvent. Martin Martini le montre en 1606 fermé par une muraille. Planté d'arbres à la fin du XV^e siècle déjà³, il perdit sa fonction en 1746 quand le Petit Conseil interdit les sépultures à l'intérieur de la ville. En 1763, le terrain de l'ancien cimetière occidental des Frères mineurs fut intégré à la ville par la démolition de la clôture le long de la rue de Morat (act. rue Pierre-Aeby) et de la chapelle de Notre-Dame de Compassion ou du Saint-Suaire, à l'angle sud-ouest. Les tensions entre la Ville de Fribourg et les Cordeliers qui réclamaient le droit de propriété de leur ancien cimetière ont marqué par la suite l'histoire du lieu.

Une œuvre de Charles de Castella?

L'aménagement de cette place publique commença vraisemblablement en juillet 1763, parallèlement à la démolition de l'enceinte du cimetière. En novembre les autorités achetèrent au tailleur de pierre Franz Montenach des pierres pour la construction de la «terrasse des Franciscains»⁴. Les travaux se poursuivirent l'année suivante sans que l'on puisse pour autant s'en faire une idée précise, les archives étant trop laconiques⁵. Toutefois, cette construction était bien avancée en avril 1764 puisque les comptes du Trésorier mentionnent la livraison de grès coquillier pour les escaliers de la terrasse, payé au maître carrier Saint Armand, de la Molière⁶. La fin des travaux ne peut pas être déterminée précisément, les livres de comptes signalant encore en 1769 un paiement effectué au carrier de la Molière pour les pierres destinées à l'«agrandissement» des

escaliers près des Francis-
cains⁷.

Le fonds de dessins de l'architecte Charles de Castella (1737-1823) comprend trois variantes pour une «plate-forme» à dresser sur l'ancien cimetière des Cordeliers, soit quatre élévations du mur de soutènement et trois plans des rampes d'escalier. Deux variantes sont accompagnées de légendes, dont une seule porte le millésime 1763. La légende de la première variante spécifie en plus «Plan est (sic) façade de la plate-forme, de la rue de Morat à Fribourg, exécuté en 1763». Cette feuille propose en outre une «Autre façade, plus simple»⁸. La deuxième variante est intitulée «Plan et façade de la Plateforme vis à vis des Cordeliers à Fribourg, exécutée d'après le dessin que j'ai donné»⁹. Ces différents projets montrent un mur de soutènement droit à neuf travées rythmées par des lésènes plates ou à refends. Le mur de la terrasse et les parapets des deux escaliers à simple révolution sont ornés de tables carrées ou rectangulaires échancrées aux angles. On note une légère différence dans le traitement des garde-fous, formés de balustrades ou de parapets. La deuxième variante, similaire par son décor à celle portant le millésime 1763, s'en distingue par des rampes d'escaliers moins raides, puisqu'elles s'étendent sur deux travées. Cette disposition confère au mur de soutènement un aspect moins massif dans sa partie centrale. La troisième variante ne présente que des différences mineures, notamment au niveau des marches de départ et des rampes d'appuis¹⁰.

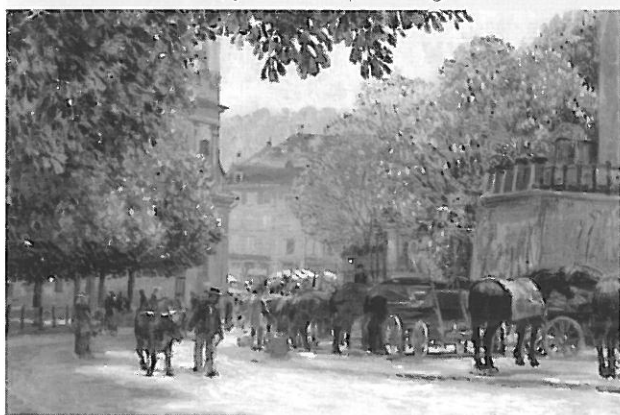


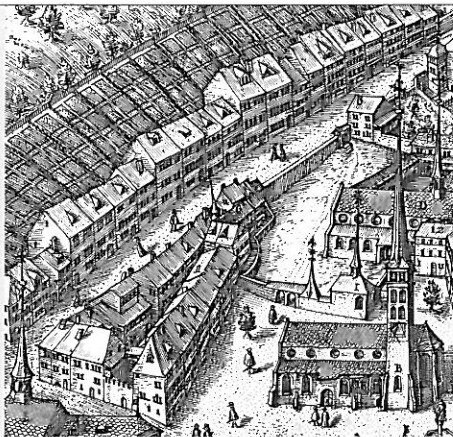
Vue générale de la place en direction de la cathédrale (BCUF, Fonds Jean Mülhauser)

Bien que Charles de Castella s'attribue la paternité de l'ouvrage, les sources ne mentionnent aucun nom d'architecte. Il faut cependant relever qu'un «faisceau d'indices» suggère sa présence dans le réaménagement de la maison d'Affry (rue Pierre-Aeby 16) qui s'élève dans l'angle nord-ouest de la plate-forme¹¹. Si les dessins de Charles de Castella ont bien servi au premier réaménagement de l'ancien cimetière des Cordeliers en promenade publique, ce mandat constituerait sa seule commande officielle après l'échec de son projet pour le corps de garde, attribué en 1782 à Jean-Joseph de Werro et le peu d'intérêt que semblent avoir suscité ses projets visionnaires pour le réaménagement du Bourg ou pour l'agrandissement de la douane en théâtre¹².

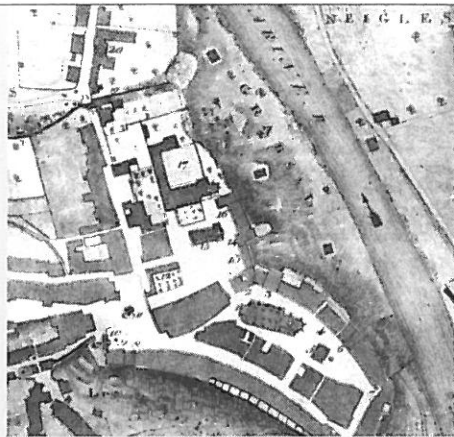
Le «Plan de Fribourg en Suisse», dressé par le Cordelier Charles Rædlé (1800-1880) en 1825, montre à l'emplacement du Marché aux poissons un mur de soutènement droit et non la construction curviligne actuelle. Ce détail permet d'affirmer que la «Plateforme vis à vis des Cordeliers» fut exécutée si ce n'est d'après les projets de Charles de Castella en tout cas dans l'esprit de ses dessins. Comme le relate le Père Grégoire Girard en 1835, aucune construction n'avait alors été aménagée au pied de la terrasse et seul un «gazon planté de marronniers» s'étendait en pente vers le couvent des Cordeliers et embellissait les abords de l'église en invitant «au silence et au recueillement qui doivent y régner»¹³.

Le Marché aux poissons un jour de foire, vers 1930, Henri Robert, huile sur toile, 49 x 63 cm (Coll. Banque Cantonale de Fribourg)





Le site en 1606, d'après le plan Martini



Etat en 1825, avant transformation, d'après le plan Rædlé

De la promenade au marché couvert

Après plus d'un demi-siècle d'existence dans le silence des Franciscains, le mur de soutènement de la terrasse était fortement dégradé. Au printemps 1824, les autorités communales constatent que le «parapet de l'escalier existant devant la maison de Mr Diesbach vis

à vis des Cordeliers menace ruine» et qu'il faut «l'étayer au moyen de quelques piliers»¹⁴. Une année plus tard, la situation ne s'est pas améliorée puisque le Conseil communal ordonne à la Commission de l'édilité de faire «abattre quatre marronniers à la Place des Cordeliers près de la muraille dégradée»¹⁵, ordre qui annonce une réfection et précède un changement d'affectation. Le Conseil communal adopte en effet le 18 avril 1825 «le plan présenté par la Commission d'édilité pour l'établissement d'un marché aux poissons à la place des Cordeliers & la construction d'un mur pour y soutenir la terrasse», selon le devis présenté, d'un montant total de 2595 francs¹⁶. Les travaux semblent avoir commencé immédiatement. Le Conseil communal accorda «au nouveau marché aux poissons une largeur de quinze pieds, au lieu de 12 pieds établie dans le plan le 18 avril dernier». En septembre, les rampes des deux escaliers étaient achevées et l'installation de garde-corps en métal décidée¹⁷.

En décembre 1825, le Conseil communal stipula que le «local près des Cordeliers étant suffisamment disposé pour qu'on puisse y tenir les marchés aux poissons», la Police devait inviter les marchands à y tenir leurs bancs dès le vendredi 6 janvier 1826. Ces derniers se firent cependant prier. Leurs échoppes, alors placées devant les arcades, profitaient du succès de la nouvelle place des Ormeaux et ils craignaient sans doute que ce déménagement à l'arrière du marché ne leur soit guère profitable. Au mois de mai, la Police dut intervenir pour interdire «que les poissonniers ne viennent vendre le poisson à d'autres places» que sur leur nouveau domaine dont l'aménagement se poursuivait encore plus d'une année après le transfert des bancs¹⁸. En juillet 1826, on passa commande à un maître carrier de Neuveville pour la livraison d'un bassin de fontaine d'une «contenance d'environ 432 pots, au prix de deux cents & vingt francs» et de

1 Son bassin, dessiné par l'architecte cantonal Johann-Jakob Weibel et fourni par François Menth, de Soleure, devait initialement être placé au chevet de l'église Saint-Nicolas. En 1935 seulement, le fût néo-gothique reçut la statue de Notre-Dame du Rosaire qui a donné le nom à cette esplanade (AVF, PCE, 14 mars 1838, 272-273; 1^{er} nov. 1838, 240-241; 2 déc. 1838, 251; 10 mars 1839, 271; Comptes de la commune de Fribourg, 1838/1839, 19 oct. 1839).

2 L'architecte danois S. E. Rasmussen (1898-1990) a relevé en 1957 déjà la qualité du pavage du Marché aux poissons: «En Suisse le pavage en petits pavés est extrêmement beau comme on peut le voir sur les photographies d'une petite place tranquille de Fribourg où, très joliment posé, il donne à l'œil un plaisir esthétique et présente des pierres parfaites au milieu du calcaire jaune pâle des murs et de la fontaine à l'entour» (Steen Eiler RASMUSSEN, Découvrir l'architecture, trad. par Mathilde Bellaigue, Paris 2002, 39-40).

3 «Bäume auf ihrem Kirchhof gegen die Murtengasse zu pflanzen» (AEF, Rs 21, Daguet, 527, mention de 1498).

4 «Dito dem Stein Mez Franz Montenach für einen Hauffen steinen, die Mann von Ihme zum gebrauch der terrasse bey den Franciscanern erhandelt – 18 fl.» (AEF, CT 544b, 10 nov. 1763, 561).

5 AEF, CB 1763/1764, 65 (tuiles), 67 (pierres), 1764/1765, f° 54v-55r (chaux).

6 «[...] dem Gruben-Mstr Saint Armand von la Molliere [...] für 922 schuh steinen für die stägen bey der terrasse in der Murthen gassen, zu 13 s. per schuh, bringt 599 fl. 4 s.» (AEF, CT 544b, 30 avril 1764, 565).

7 «Item demselben für die steinen zur ausbauung der Stiegen bey franciscanern, lauth zedel sig. Gady 71 fl. 8 ß» (AEF, CT 545b, 11 mai 1769).

8 BCUF, AFC I, 61.

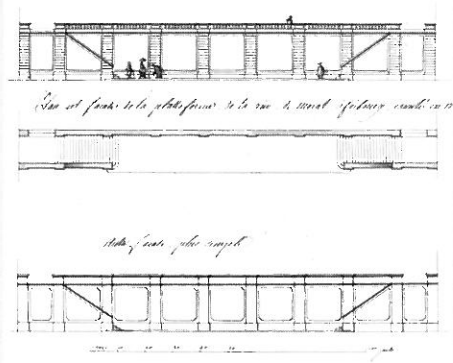
9 BCUF, L 1173, 149.

10 BCUF, L 1176, 122.

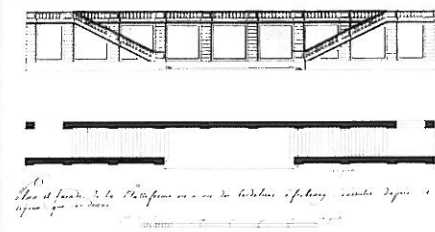
11 Aloys LAUPER, Rue Pierre-Aeby 16, Ancienne maison de Reynold, puis Affry, Fiche Fribourg n° 17, 2003, 8. Dans le voisinage proche, Castella a laissé des projets pour la maison Lanther (rue Pierre-Aeby 21) et proposé d'importants projets pour le réaménagement de l'espace entre l'actuelle Place Notre-Dame et la place des Ormeaux.

12 Aloys LAUPER, «De la résidence patricienne au palais de l'éducation: le néo-clacissisme à Fribourg», in: Une révolution culturelle? Fribourg 1798, Fribourg 1998, 87-88. Leurs Excellences firent plutôt confiance à des maîtres tailleurs de pierre chevronnés comme Johann-Paulus Nader et Jean-Joseph Ducret ainsi qu'à une brochette de maîtres issus du Vorarlberg, Georg Metzler, Johann Popleter et les frères Berchtold.

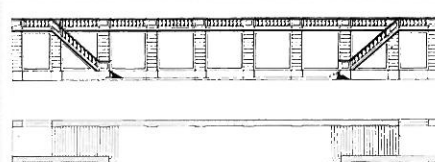
Charles de Castella, projet de 1763 (BCUF, AFC, I, 61)



Charles de Castella, projet, variante 2 (BCUF, L 1173, 149)



Charles de Castella, projet, variante 3 (BCUF, L 1176, 122)





Johann Jakob Weibel, projet d'embellissement de la place du Marché aux poissons (AEF, Service des bâtiments, plan 142)



Etat entre 1826 et 1853, d'après un dessin de Pierre de Reynold (APZ, Barberêche)

«trois bouleroues au prix de six francs [la] pièce». La mue de l'ancienne plate-forme – ou promenade – en marché couvert fut terminée en 1827 quand on eut peint en couleur noire avec du «Ciment de Dyl en trois couches les colonnes, le plafond & les deux portes entre les balustrades des deux rampes». Le mécanicien Jean Caillet dut avant son départ achever et placer sur le toit du marché «le Poisson en guise de Dragon»¹⁹.

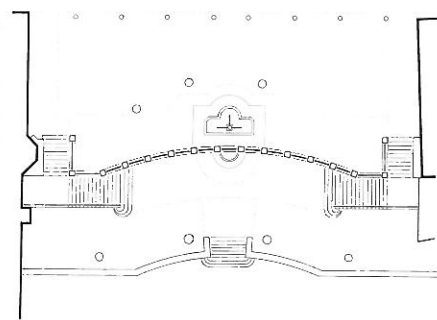
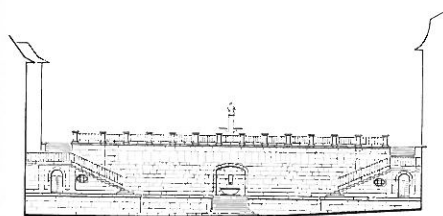
Les «colonnes et le fronton» de ce péristyle appuyé contre le grand mur de soutènement et orné d'une gargouille en forme de poisson, furent repeints par le gypseur Oberer en 1837. Une année plus tard, le «toit du marché aux poissons» fut réparé²⁰. Dans le but de remplacer cette galerie devenue vétuste, l'architecte Johann-Jakob Weibel (1812-1851) alors Intendant des bâtiments, soumit au Conseil communal, en juin 1849, trois dessins pour un «portique en pierre» qui présenterait «le caractère approprié à une construction d'administration qui doit éviter des modes de bâtisses d'un entretien continuuel». Comme le montre le plan, l'aménagement de ce portique aurait exigé d'importants travaux pour créer une terrasse convexe qui aurait reçu au milieu de parterres, le «bassin neuf». Ce projet d'embellissement fut devisé à 5706,05 livres non compris le transfert et la pose du bassin estimés à 1817,30 livres. En juin 1850, le Conseil communal décida finalement la démolition pure et simple de l'ancien péristyle, jugeant

sa reconstruction inutile et trop onéreuse²¹. Seul le pavage – vraisemblablement refait en 1888 –, qui suit le tracé du mur de soutènement entre les deux rampes d'escalier, rappelle aujourd'hui encore la largeur du péristyle sacrifié²². Un dernier projet pour un «toit-abri» fut soumis par l'architecte Joseph-Emmanuel Hochstätter (1820-1880) en avril 1870 mais il fut écarté en raison à nouveau de son prix, un devis de 3500 francs jugé trop élevé²³.

Le marché couvert ne servait pas uniquement aux bancs des poissonniers. En 1828 déjà, les autorités municipales avaient envisagé d'y établir le «marché aux Ecuelles» et en 1888 le Directeur de police estima qu'il était possible «en construisant une marquise sur cet emplacement d'y faire le marché ordinaire aux légumes»²⁴.

Bien que les sources attestent la construction en 1825 d'un nouveau mur de soutènement, que l'on peut associer à celui existant aujourd'hui, elles restent peu explicites. Un dessin prouve au moins que le péristyle au tracé curviligne à six colonnes toscanes en bois a bien été réalisé. Le tracé concave du mur ne

Elévation et plan de l'état actuel



0 10 m

s'explique pas seulement par des considérations esthétiques, mais elle répond sans doute à des contraintes statiques. Cette géométrie résiste mieux à la pression du terre-plein de la place d'Affry, l'actuelle place du Rosaire, et au ruissellement des eaux de la colline du Belsaix qui fragilise encore l'ouvrage²⁵.

13 GIRARD 37. En février 1768 des arbres avaient été plantés «hinter dem Haus des Marschallen von Diesbach [rue Pierre-Aeby 14]» (AEF, Rs 21, Daguet, 530, mention du 24 fév. 1768).

14 AVF, PCC, 29 mars 1824, 63; 5 avril 1824, 69; 31 mai 1823, 117.

15 AVF, PCC, 15 avril 1825, 123.

16 «1° 200 quartiers de pierres 800.- frs., 2° pour pierres de la mollière 560.- frs., 3° pour façon 1040 frs., 4° pour 26 bosses de chaux 145 frs., 5° pour 50 chars de sable 50 frs.» (AVF, PCC, 18 avril 1825, 129-130).

17 AVF, PCC, 6 mai 1825, 147 et 5 sept. 1825, 270.

18 AVF, PCC 30 déc. 1825, 384 et 1° mai 1826, 96. Le marché aux poissons se tenait de 1400 à 1566 à l'intersection de la Grand-Rue et de la rue des Epouses avant d'être transféré devant l'ancien hôpital démoli en 1688 pour faire place aux boutiques ou arcades. Selon un rapport du Directeur de la police, on trouvait encore des poissonniers à la Grand-Rue en 1888 «surtout en hiver, parce qu'ils ont des établissements publics tout à fait à proximité où ils peuvent se reconforter et même attendre leurs clients» (AVF, PCC, 14 mars 1888, 85).

19 AVF, PCE 1, 13 janv. 1826; PCC, 10 juillet 1826, 156 (bassin de fontaine); PCE 1, 16 juin 1827 (peinture); PCC, 15 janv. 1827, 16 et 27 juillet 1827, 220 (compte de Jean Caillet).

20 AVF, PCC, 31 mars 1837, 127; 21 sept. 1838, 420.

21 AVF, PCC 26 juin 1849, 383-384 et 4 juin 1850, 337-338.

22 AVF, PCC, 14 mars 1888, 85.

23 AVF, PCC, 21 avril 1870, 71,

24 AVF, PCC, 14 mars 1888, 85. Soixante ans plus tôt, la Commission d'Edilité avait renoncé à faire niveler une partie du terrain devant le couvent des Cordeliers, pour l'établissement du «marché aux Ecuelles», estimant que seules trois boutiques pourraient y être installées (AVF, PCC, 18 avril 1828, 106).

25 Le Directeur de la police constate en 1888 que «le sol de ce marché est humide et boueux» et qu'il faudrait y faire un chemin pavé (AVF, PCC, 14 mars 1888, 85).

26 GIRARD 21-22

27 GIRARD 39.

28 AVF, PCC, 12 déc. 1825, 361 et 6 janv. 1826, 15: «Les escaliers qui de la rue de Morat conduisent par l'établissement nouveau du Marché aux poissons, vers le couvent de l'Eglise des R.R. P.P. Cordeliers, n'étaient & ne devant être qu'un passage pour les piétons, il est défendu d'y passer, avec le bétail, chevaux, ânes, mulets, chars, brouettes, charges de bois ou d'autres matériaux &c. [...]».

29 AVF, PCC, 7 août 1837, 309-310; 10 oct. 1837, 418; 17 fév. 1904, 78 et 23 fév. 1904, 81.



Fontaine du Marché aux poissons, 1826, maître carrier de la Neuveville (?)

Latéralement, la poussée est retenue par les deux escaliers à deux rampes en équerre, sous lesquelles furent disposés deux caveaux. L'aménagement de l'esplanade inférieure d'une hauteur maximale de 2 m est vraisemblablement lié à la construction du premier péristyle mais la réalisation du mur de soutènement inférieur ne peut être déterminée précisément. Il est cependant probable que ce dernier élément ait été dressé lors de la création de la rue de Morat en 1848-1852.

Le Marché aux poissons s'ouvre au trafic

La création de la plate-forme en 1763-1769 avait facilité la circulation piétonnière entre la rue de Morat (l'actuelle rue Pierre-Aeby) et le quartier de Notre-Dame, bien qu'un passage à travers le cimetière des Cordeliers ait existé auparavant, comme l'atteste la vue de Martin Martini (1606), n'en déplaise au Père Grégoire Girard qui affirma le contraire dans un mémoire de 1835³⁶. En 1812, alors que le Marché aux poissons n'existait pas encore, les autorités demandèrent aux Franciscains de pouvoir aménager devant leur couvent des «perches propres à y attacher des chevaux les jours de foires et de marché» et dégager ainsi la place

de Notre-Dame et la place des Ormeaux déjà encombrées de bancs de foire²⁷. L'augmentation de la circulation qui suivit le réaménagement de l'esplanade en 1825, entraîna des abus et les autorités durent intervenir afin «que l'on ne passe avec des chars, brouettes, chevaux ou autres bêtes par les escaliers neufs au nouveau marché aux poissons»²⁸. Ainsi, bien avant l'ouverture de la rue des Cordeliers en 1848-1852 (l'actuelle rue de Morat) et la création d'une liaison directe sur la place de Notre-Dame, le dégagement existant devant le couvent des Cordeliers fut confronté aux aléas du trafic et convoité pour diverses fonctions annexes. Après le «stationnement» des chevaux en 1812 et le projet d'y réaliser une remise pour les voitures de poste en 1833, les autorités envisagèrent d'y construire dans les années 1900 les écuries banales de l'abattoir communal du Varis. Depuis la fin du XIX^e siècle en effet, la place avait perdu sa fonction initiale et n'abritait plus de bancs aux poissons. Les Cordeliers mirent le holà à tous ces projets car la place était grevée depuis 1837 d'une servitude de non bâtir et d'une interdiction de stationnement pour les chevaux et les chars²⁹. Quelques anneaux en fer, scellés dans le mur de soutènement inférieur, témoignent cependant de l'ouverture de cette place au trafic. Si le marché aux poissons restait libre de toute construction, il ne fut pas désaffecté. En 1889, on avait loué les caveaux à la maison Schmid-Berlinger et Cie pour y établir son dépôt de fer. Le bail fut résilié en juin déjà à cause du bruit causé par le sciage des fers. On y autorisa plus tard l'installation d'un dépôt de pétrole auquel il fallut vite renoncer à cause d'infiltrations qui touchèrent les bâtiments voisins. En 1902, l'Edilité décida finalement que les caveaux seraient utilisés «pour le remisage des outils et du matériel des balayeurs et [...] comme dépôt de sable pour la saison d'hiver»³⁰.

³⁰ AVF, PCC, 13 mai 1833, 147; 22 oct. 1901, 601-604; 6 oct. 1903, 603; 3 mai 1904, 182-184. Sur le dépôt de fer, voir AVF, PCC, 12 mars 1889, 55; 21 mai 1889, 136; 18 juin 1889, 170. Pour le dépôt de pétrole voir: AVF, PCC, 22 oct. 1901, 600-604; 19 nov. 1901. Voir également GIRARD 27, 39 et 41.

³¹ STRUB, MAHF III, 422.

³² AVF, PCC, 18 avril 1828, 107.

³³ AVF, PCC, 13 mai 1833, 147.

³⁴ AVF, PCC, 28 mai 1833, 159; 31 mai 1833, 161; 23 oct. 1835, 388-389. Ce mémoire fut rédigé à l'invitation de la commune qui souhaitait que les Cordeliers justifient leurs exigences. Voir en particulier GIRARD 8 et 34.

PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE OU MUNICIPALE?

Ferdinand Pajor



Le Marché aux poissons, état dans les années 1960 (ASBC, Benedikt Rast)

La création d'une promenade publique au cimetière des Cordeliers en 1763-1769 est liée au décret du 8 février 1746, interdisant pour des raisons d'hygiène les sépultures dans les églises. Cette mesure fut étendue aux cimetières intra-muros dès 1813 ce qui devait entraîner leur transfert hors de la ville. Les deux cimetières des Cordeliers – un second se trouvait au sud de l'église – furent fermés en 1816 et supprimés en 1838³¹. Les sites changèrent non

seulement d'affectation mais également de propriétaire. Au XVIII^e siècle, l'incorporation du cimetière occidental au territoire de la ville ne semble pas avoir posé de problèmes. Toutefois, cette expropriation de facto n'avait pas été réglée dans le détail et la question ressurgit lors des travaux de nivellement du terrain proche du couvent. En 1828, l'ancien secrétaire municipal Pierre de Raemy (1775-1839) fut chargé «de faire les recherches sur la propriété

du fond existant devant le Couvent des Rds P.P. Cordeliers»³². Cinq ans plus tard, Joseph Victor Tobie Daguet (1786-1860), commissaire général et archiviste d'Etat, démontra que la «place de l'ancien cimetière des Cordeliers doit être la propriété de la ville de Fribourg»³³. Le Père Grégoire Girard rédigea un contre-mémoire en novembre 1835 où il affirmait que le Marché aux poissons avait été aménagé sur un bien-fonds propriété des Cordeliers depuis 1383, dont ils auraient été dépossédés sans dédommagement lors de la création de la promenade³⁴.

L'un des deux caves-dépôts du Marché aux poissons



La communauté avançait en outre «que tout le terrain autour de son église depuis le ruisseau de la rue dite Vissaulaz jusqu'à la rue de Morat, clos de murs jusqu'en 1765 fait partie de sa

terrains disputés pour le prix de 1000 francs³⁵. L'ancien cimetière occidental des Cordeliers, «cette ineffaçable dénomination marchant à travers les siècles»³⁶, était désormais propriété

35 AVF, PCC, 7 août 1835, 309-311, 2 nov. 1835, 402-403 et 11 nov. 1837, 450.

36 GIRARD 16.

37 ASBC, Doc. fribourgeoise, 30 janv. 1951.



La place du Marché aux poissons, en 2006

fondation en 1224, fondation qui ne dérive point de la commune de Fribourg» et proposa «de confronter les documents pour mettre la vérité en lumière» et régler une bonne fois pour toute le différend. En novembre 1837, les Cordeliers renoncèrent définitivement aux

exclusive de la Ville de Fribourg qui s'était engagée par contrat à respecter le caractère des lieux. Par fidélité à ces engagements, ce «petit chef-d'œuvre de l'urbanisme d'autrefois»³⁷ mériterait sans doute sa réhabilitation en véritable promenade publique.

Sources et bibliographie

AEF, Comptes des Baumeister 1761-1765 (CB)

AEF, Comptes des Trésoriers 1760-1770 (CT)

AEF, Manuels du Conseil 1764

AEF, Daguet, Répertoire alphabétique, Fribourg ville A-G

AVF, Protocoles du Conseil communal 1824-1904 (PCC)

AVF, Protocoles de la Commission d'Edilité (PCE)

Grégoire GIRARD, Mémoire sur le cimetière primitif du couvent des PP. Cordeliers de Fribourg, in: Annales fribourgeoises, 1956, 7-42 (GIRARD)

STRUB, MAH FR I, 197-198, fig. 167-168

STRUB, MAH FR III, 422-423

Leonz WALTENSPÜHL, Charles de Castella, Diss. phil. Freiburg 1955, 117-118 (non publiée)

Raoul BLANCHARD, Die öffentlichen Gebäude, in: Charles de Castella: Le dessin d'architecture / Die Architekturzeichnungen, Catalogue de l'exposition du Musée d'art et d'histoire, Fribourg 1994, 37-51

Hermann SCHÖPFER, Die Promenade bei den Franziskanern, Der Fischmarkt in Freiburg, in: Nutzen und Zierde, Fünfzig historische Gärten in der Schweiz, Zürich 2006, 271-273

Crédit photographique

Primula Bosshard
RBCI Frédéric Arnaud
RBCI Didier Busset
BCUF, Fonds photographiques fribourgeois

Plans

Yves Eigenmann

Remerciements

Banque Cantonale de Fribourg
Hermann Schöpfer
Catherine Waeber, Barberêche

Service des biens culturels
Bibliothèque
Chemin des Archives 4
CH-1700 Fribourg